

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE
LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de SAINT-BARNABE
DU VENDREDI 16 FEVRIER 2018 à 20 heures 30**

Etaient présents : M. LE FRANC, Mme BOUTIER, MM. JOUAN, MAHEO, Mmes BARAN, LE GALLO, M. JEGLOT, Mmes GAUTHIER, MILBEO, MM. LE POTTIER, BRIAND, BINET, Mme GALLAIS, M. LE FORESTIER

Absente excusée :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à M. Michel JOUAN

Secrétaire de séance : Mme Christelle GAUTHIER

Ouverture de la séance à 20 heures 37

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2017 est adopté.

1. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2018

Le conseil municipal fixe comme suit les subventions aux associations pour 2018 :

Pour l'attribution d'une subvention à l'association « les cavaliers » : un vote à mains levées de 11 voix favorables (dont un pouvoir) et 3 abstentions attribue donc une subvention à cette association.

Après un vote à mains levées de 13 voix favorables (dont un pouvoir) et 1 voix contre, les subventions sont adoptées comme suit :

ASSOCIATIONS COMMUNALES	
ASSB	3 500 €
LECTURE POUR TOUS	2 500 €
ECHECS	305 €
+ Déplacements	+ 155 €
COMITE DES FETES BLANLIN	110 €
COMITE DES FETES DU BOURG	305 €
SOCIETE CHASSE COMMUNALE	110 €
FNACA	92 €
UNC	92 €
UN ST-BARNABE PARMIS LES ST-MEDARD	305 €
ASSOCIATION MODERN JAZZ	305 €
FOYER DES JEUNES	305 €
ASSOCIATION VELO LOISIRS	305 €
ASSOCIATION LES CAVALIERS	305 €
TOTAL = 8 694 €	

Après un vote à mains levées de 13 voix favorables (dont un pouvoir) et 1 voix contre, les subventions sont adoptées comme suit :

ASS. CANTONALES OU PROXIMITE	
COMICE AGRICOLE (0,27 €/HTS)	348 €
STE HIPPIQUE LOUDEAC	46 €
MUTILES DU TRAVAIL (FNATH –section Loudéac)	46 €
A.D.M.R.	415 €
PREVENTION ROUTIERE	46 €
AS. SOLIDARITE PAYSANNE	46 €
CROIX ROUGE	56 €
RESTOS du Cœur	120 €
GROUPEMENT DES JEUNES DU LIE	390 €
ALCCOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR	50 €
ST-VINCENT DE PAUL	50 €
TOTAL = 1 613 €	

A l'unanimité,

SCOLAIRES	
FOURNITURES SCOLAIRES (1) –	
Ecole publique (57 € + 5 € x nb enfants) - base estimée 70 enfants	4 340 €
Ecole privée (57 € + 5 € x nb enfants) - base estimée 60 enfants	3 720 €
(1)Sera versée en fonction du nombre d'enfants présents à la rentrée	TOTAL = 8 060 €

ACTIVITES EXTRA SCOLAIRES		projet pédagogique
Ecole publique	1 300 €	
Ecole privée	1 300 €	
	TOTAL = 2 600 €	

TOTAL = 20 967 €

Dans l'attente d'informations complémentaires, l'enveloppe de subventions pour 2018 sera déterminée lors de la prochaine réunion avec la décision d'attribution du montant pour l'association « amicale des employés communaux ».

2. MARCHÉ POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE GL DE GAULLE

Le conseil autorise le maire à signer le marché pour la rue Gl de Gaulle avec les entreprises suivantes :

Lot 1 – Terrassement – voirie	352 416.00 € HT	- COLAS
Lot 2 – Assainissement EP et EU	249 990.00 € HT	- SEEG
Lot 3 – Espaces verts	23 760.00 € HT	- ID VERDE

3. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le tableau des effectifs est modifié comme suit à compter du 1^{er} juillet 2018 avec ouverture du poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe :

Nombre	Grade	Durée Hebdomadaire de Service	Observations
<u>Service Administratif</u>			
1	Attaché	Temps complet	
1	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	
1	Adjoint Administratif	Temps complet	80 % au 1/09/17
<u>Service Technique</u>			
4	adjoint technique	Temps complet	
1	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	vacant
<u>Service Social</u>			
1	Adjoint d'animation	Temps complet	80 % au 1/09/17
2	Adjoint technique	Temps complet	
1	adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Temps complet	vacant

4. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil ne fait pas valoir son droit de préemption sur la parcelle cadastrée section AA n° 26.

5. CHEMINS DE RANDONNEE – CONVENTIONS DE PASSAGE

Le conseil autorise le Maire à signer les conventions de passage avec les propriétaires, et le cas échéant les locataires, des parcelles retenues en tant que chemins de randonnée communaux.

L'autorisation de passage porte sur une largeur de 1.5 m et sur une durée de 9 ans.

6. INSTALLATION CLASSEE

Le conseil donne un avis favorable au projet de la SCA LE BIHAN GLOUX de La Grange en LOUDEAC.

Pour informations :

- M. BINET relève le manque d'informations des élus en ce qui concerne les travaux, notamment les terrasses impasse des hortensias
- Réunion vendredi 23 février 2018 – 10 heures 30 – pour la station d'épuration
- Salle omnisports – Y-a-t-il possibilité de faire du roller

Clôture de la séance : 22 heures 17.

Vu pour être affiché à la porte de la Mairie le 20 février 2018.
A Saint-Barnabé, le 19 février 2018

La Secrétaire de séance,
Christelle GAUTHIER

Le Maire,
Georges LE FRANC